



MURDOCHVILLE

Avis public de révision de la liste électorale

Date du scrutin 2 novembre 2025

Par cet avis public, NADIA SOUCY, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Municipalité.

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la Municipalité le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis
 - vous avez la citoyenneté canadienne
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années

- De plus, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :

 - Avoir votre domicile sur le territoire de la Municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la Municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la Municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la Commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

COMMISSION DE RÉVISION – ÉLECTION DU 2 NOVEMBRE 2025

**SALLE COMMUNAUTAIRE DE MURDOCHVILLE
486, avenue Miller à Murdochville**

**Mardi 14 octobre 2025 : De 13 h à 16 h
Jeudi 16 octobre 2025 : De 17 h à 20 h**

- 4.1 Vous pouvez effectuer une demande de révision de la liste électorale autrement qu'en personne selon les modalités suivantes : Par courriel à l'adresse elections@murdochville.com au plus tard le 16 octobre, 20 h.
5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la Municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse, au numéro de téléphone ou courriel ci-dessous.

Présidente d'élection

635, 5^e Rue, Murdochville (Québec) G0E 1W0

Téléphone : 418-784-2536, poste 0

Courriel : elections@murdochville.com

Donné à Murdochville, ce 8^e jour d'octobre 2025

NADIA SOUCY, présidente d'élection